

*Les descendants de Sulpice*



# Antoine Vrignault x Rodhène Charnay

constitution d'une rente sur leurs biens par Antoine, cordonnier  
au profit de Gilbert Guibert x Marie Boureau  
en date du 13 août 1738

103 ~~and~~ 198





Vro funder, fles et b'appr'e  
L'envoye et le b'side des autres  
Fois que l'envoye fait son b'  
Want to faire grande conne et  
que force de faire d'espouse et  
V'ront et le plus bonnes au p'm  
Want and l'envoye regreignons  
peut dans les paroiss,

moderne charnecé

REGNULT q' g'ul'bot

L. Godin Delacour et Jean

Coutelle a lezay le ~~for sans~~  
dix cent arant mil éper  
Cent trente huit cent trente  
dix écu ~~de la~~ ~~de la~~ ~~de la~~

